

Inscription pour les vacances de Pâques

Je soussigné(e) _____ inscrist par la présente l'enfant:

Enfant:
Tél.:
Allergies:

à la maison relais pour la période allant du **29.03.2027** au **09.04.2027**

Veuillez marquer d'une croix les cases de votre choix.

	Lundi 29.03.27	Mardi 30.03.27	Mercredi 31.03.27	Jeudi 01.04.27	Vendredi 02.04.27
07h00-08h00					
08h00-09h00					
09h00-10h00 (Petit déjeuner)					
10h00-12h00 (Activités planifiées)					
12h00-14h00 (Repas)					
14h00-16h00 (Activités planifiées)					
16h00-17h00 (Goûter)					
17h00-18h00					
18h00-19h00					
	Lundi 05.04.27	Mardi 06.04.27	Mercredi 07.04.27	Jeudi 08.04.27	Vendredi 09.04.27
07h00-08h00					
08h00-09h00					
09h00-10h00 (Petit déjeuner)					
10h00-12h00 (Activités planifiées)					
12h00-14h00 (Repas)					
14h00-16h00 (Activités planifiées)					
16h00-17h00 (Goûter)					
17h00-18h00					
18h00-19h00					

Le présent formulaire d'inscription doit être remis par **E-MAIL** à l'équipe pédagogique de la maison relais le **15.02.2027** au plus tard.

Inscription pour les vacances de Pâques

Autorisation de départ de la Maison Relais:

- ☐ Je donne l'autorisation à mon enfant de rentrer seul et que j'assume toute
- ☐ Mon enfant est accompagné par: _____
- ☐ autre personne: _____

Veuillez noter que:

- Les vacances scolaires sont facturées selon le tarif chèque-service.
- Aucune inscription pour les vacances ne peut être prise en considération après le délai.
- Aucune modification à la présente inscription ne sera possible.
- ⇒ Exceptions uniquement pour les excursions. Pour les excursions du matin, l'inscription peut être plus précoce, mais uniquement si l'enfant est déjà inscrit dans la plage 10h-12h (période d'activités). Pour les excursions de l'après-midi, l'inscription peut être prolongée, mais uniquement si l'enfant est déjà inscrit dans la plage 14h-16h (période d'activités).
- Veuillez bien respecter nos horaires d'activités de 10h à 12h et de 14h à 16h, et de ne pas amener ou récupérer vos enfants pendant ces périodes.
- Les vacances scolaires sont facturées selon le tarif chèque-service.
- Aucune modification à la présente inscription ne sera possible.

Note : En cas de désinscription au moins 7 jours avant le début des vacances, seuls les repas ne seront pas facturés.

- Aucune inscription pour les vacances ne peut être prise en considération après le délai

Date: _____

Signature des parents: _____